



Candidater à une offre d'emploi du Conseil départemental

Comment faire pour postuler à une offre d'emploi du Conseil départemental du Gard ?

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 04/11/2024

Comment pouvons-nous vous aider ?

Le Conseil départemental du Gard propose tout au long de l'année des postes de titulaires et de contractuels dans de nombreux domaines : santé (médecin de Protection maternelle et infantile, puéricultrice, assistant social, infirmier), administratif, juridique, financier (assistant, chargé de gestion, chef de projet), culture, environnement, infrastructures routières, patrimoine bâti (collèges).

Il peut s'agir de besoins permanents ou de besoins non permanents (remplacements, renforts...)

Pour qui ?

- Les agents titulaires de la fonction publique
- Les personnes non titulaires de la fonction publique

Comment en bénéficier ?

Toutes nos offres sont disponibles ici

- Si une offre vous intéresse, vous pouvez adresser votre candidature selon les indications fournies dans l'offre.

Vous pouvez également adresser votre candidature spontanée (lettre de motivation, CV mentionnant votre grade si vous êtes titulaire de la fonction publique) **directement ici**



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76